

News 25 Arbitrage AWBB - 04/03/2016

Si je me trompe, j'arbitre



"**Si je me trompe, je suis**", cette phrase a été écrite par Saint Augustin il y a quelques siècles passés. Pour les arbitres, on pourrait dire "**si je me trompe, j'arbitre**", car seulement celui qui s'engage, qui est actif peut commettre des erreurs. L'erreur est consubstantielle à l'arbitrage : il ne faut pas avoir peur de se tromper, mais surtout il est important de ne pas persister dans l'erreur.

Naturellement, tous les arbitres souhaiteraient ne pas être formés les mauvais jours. Certes, parfois on y échappe, mais à d'autres occasions ce n'est pas le cas et alors... les choses deviennent difficiles. L'une des facettes les plus difficiles de l'arbitrage est celle de l'acceptation d'un off-day; il faut l'admettre : on panique.

Afin de vous aider à surmonter ces mauvais jours, la cellule formation du Département vous a préparé une présentation que vous trouverez via le lien suivant : <http://www.awbb.be/images/arbitrage/ppt%20news%2025.pdf>

La présentation contient des conseils pratiques sur la manière de se récupérer d'un mauvais jour et bien sûr de se rétablir pour la rencontre suivante.

L'important n'est pas de se tromper – paraphrasant Rafael Nadal, il y a des jours où l'on arbitre bien, d'autres où l'on apprend -, mais il faut détecter ses points faibles et repartir sur de nouvelles bases lors de la rencontre suivante.

Nous terminons à nouveau par Saint Augustin, il soutenait que si se tromper est humain, persister dans l'erreur est diabolique!

Jambes, 4 mars 2016

N'hésitez pas à nous envoyer vos anecdotes, vos situations particulières rencontrées lors de vos rencontres ; le département tiendra compte de votre interactivité !

Des idées, des cas vécus ? Ça nous intéresse !



Envoyez-les à l'adresse suivante :

h.forthomme@awbb.be